

1.3. Orientation stratégique n°3 : encourager et tirer parti du rayonnement sur tout le territoire des dynamiques urbaines attractives à l'échelle du bassin angevin

Bénéficiant de forts liens avec la métropole angevine, le territoire des Vallées du Haut-Anjou se présente comme un pivot entre la vie métropolitaine et la ruralité. Il lui appartient de tirer parti des dynamiques de l'aire urbaine d'Angers pour conforter et développer son tissu économique et social, en investissant le secteur du numérique, en soutenant les entreprises et en promouvant une offre de services à la population de qualité.

Secteur en pleine expansion, le numérique constitue en effet une opportunité pour le territoire. Souhaitant pleinement s'en saisir, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou entend développer le programme « *InnovNum* », visant à favoriser le développement d'activités économiques tournées vers le numérique et l'innovation ainsi qu'à garantir l'accès de tous les habitants du territoire au numérique [**axe stratégique n°3.1**].

Le projet territorial vise également à attirer de nouvelles entreprises et affirmer l'image des Vallées du Haut-Anjou en tant que territoire d'entreprises ; sont au centre de cette dynamique les zones d'activités. Parallèlement, il convient de soutenir l'activité économique et commerciale des centres-bourgs avec la création de petites activités et le maintien des activités existantes [**axe stratégique n°3.2**].

L'offre en termes d'équipements et de services à la population, que ce soit dans les secteurs de l'enfance ou de la jeunesse, de la culture ou du sport, est déterminante pour attirer et conserver de nouveaux résidents. D'où l'intérêt de mener à l'échelle du territoire des politiques publiques visant à développer, en matière de petite enfance, enfance et jeunesse, un panel de services adaptés aux besoins et attentes des familles et de leurs enfants, à proposer une offre culturelle et sportive de qualité et accessible au plus grand nombre [**axe stratégique n°3.3**].

Axe 3 Encourager et tirer parti du rayonnement sur tout le territoire, des dynamiques urbaines attractives à l'échelle du bassin angevin	
Axe 3.1	Développer sur le territoire une culture d'accueil et d'innovation autour des usages et des acteurs du numérique
Axe 3.1.1	Se doter d'une stratégie en matière de ressources et usages numériques sur le territoire - <i>Projet n°56 : actualiser le programme InnovNum, feuille de route innovation et numérique</i>
Axe 3.1.2	Favoriser le développement d'activités économiques tournées vers le numérique et l'innovation - <i>Projet n°57 : mailler le territoire de tiers-lieux, lieux notamment innovants dédiés au développement économique (programme InnovLab)</i>
Axe 3.1.3	Garantir l'accès de tous les habitants du territoire au numérique - <i>Projet n°58 : mettre en œuvre un dispositif itinérant d'animation et de médiation, d'inclusion numérique (programme InnovBus)</i> - <i>Projet n°59 : mettre en œuvre un dispositif d'appel à projets innovants jeunesse (programme InnovChallenge)</i> - <i>Projet n°60 : mettre en œuvre un plan d'équipement numérique des établissements scolaires sur l'ensemble des territoires</i> - <i>Projet n°61 : veiller au déploiement de la fibre en articulation avec les enjeux de préservation des haies bocagères</i>
Axe 3.1.4	Résorber les dernières zones blanches de téléphonie mobile - <i>Projet n°62 : faciliter l'installation d'antennes relais en zones d'activités économiques</i>

Axe 3.2	Favoriser une dynamique économique et d'entrepreneuriat, porteuse d'emplois, d'activités et de services à la population au cœur de chaque bassin de vie
Axe 3.2.1	<p>Renforcer l'attractivité économique et affirmer l'image d'un territoire d'entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°63 : élaborer un schéma directeur de développement et d'aménagement économique</i> - <i>Projet n°64 : accompagner les entreprises et acteurs économiques dans leurs projets d'implantation et de développement sur le territoire</i> - <i>Projet n°65 : encourager les synergies entre les acteurs économiques</i> - <i>Projet n°66 : aménager sur le territoire un réseau de zones d'activités d'intérêt communautaire</i> - <i>Projet n°67 : créer une offre immobilière à destination des entreprises (ateliers-relais, etc.)</i>
Axe 3.2.2	<p>Diffuser un micro-développement économique local porté par la société civile et les actifs du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°68 : soutenir les commerces et services de proximité et favoriser leur réimplantation dans les centres bourgs</i>
Axe 3.2.3	<p>Accompagner l'évolution des qualifications et préparer au mieux l'entrée des jeunes dans la vie active : aider à mobiliser les acteurs à l'échelle du bassin d'emploi / accompagner les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°69 : animer le réseau des points information jeunesse (PIJ) sur le territoire</i>
Axe 3.3	Promouvoir une offre de services à la population pour tous et en phase, notamment, avec les attentes d'habitants au profil jeune et plus urbain
Axe 3.3.1	<p>Développer, en matière de petite enfance, enfance et jeunesse, un panel de services adaptés aux besoins et attentes des familles et de leurs enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°70 : garantir une offre de services diversifiée en faveur de la petite enfance</i> - <i>Projet n°71 : enrichir l'offre d'accueil et de loisirs proposée aux enfants et aux jeunes sur l'ensemble du territoire</i> - <i>Projet n°72 : développer/adapter le réseau d'équipements d'accueil "petite enfance-enfance-jeunesse" sur le territoire</i>
Axe 3.3.2	<p>Développer une offre culturelle et sportive de qualité et accessible au plus grand nombre, en partenariat avec l'ensemble des acteurs institutionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Projet n°73 : élaborer un projet de développement culturel à l'échelle du territoire</i> - <i>Projet n°74 : proposer une offre culturelle adaptée au territoire en matière de spectacle vivant, musique et arts visuels</i> - <i>Projet n°75 : faciliter l'accès aux pratiques culturelles et artistiques en milieu scolaire</i> - <i>Projet n°76 : soutenir les dynamiques et associations culturelles locales</i> - <i>Projet n°77 : mettre en œuvre une politique de lecture publique solidaire des populations de manière cohérente et complémentaire sur le territoire garantissant notamment l'équité d'accès aux services</i> - <i>Projet n°78 : poursuivre la structuration et conforter le réseau des bibliothèques de proximité sur le territoire</i> - <i>Projet n°79 : soutenir les manifestations sportives d'envergure</i> - <i>Projet n°80 : développer/réhabiliter le réseau des équipements sportifs, en mettant notamment à disposition trois complexes sportifs d'intérêt communautaire</i>